

ANNEXE 12

LE QUESTIONNAIRE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom de la commune :

Nom du projet :

Validé par la Municipalité dans
la séance du :

Ajoutez la date (JJ-MM-AAAA)

Coordonnées moyennes :

Numéro(s) de parcelle(s) principale(s) :

Planification(s) directrice(s) en vigueur
sur le périmètre de projet :

Ajoutez la date d'approbation (JJ-MM-AAAA)

Plan(s) d'affectation en vigueur sur le
périmètre de projet :

Ajoutez la date d'approbation (JJ-MM-AAAA)

Zone(s) d'affectation en vigueur :

PERSONNE DE CONTACT À LA COMMUNE

Nom et prénom :

Fonction :

Téléphone :

Adresse électronique :

Mandataire(s) *(facultatif)* :

PROJET DE PLANIFICATION

Description sommaire :

*(Toutes informations utiles pour
comprendre le projet : son but, sa
surface, l'affectation envisagée, etc.)*

Date :

(JJ-MM-AAAA)

Annexe(s) :



PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT

-
- | | | |
|---|--|----------------------|
| 1 | Le projet est-il régi par un plan directeur régional, intercommunal, communal ou localisé en vigueur ? | <input type="text"/> |
| 2 | Le projet est-il régi par un plan d'affectation entré en vigueur depuis moins de 15 ans ? | <input type="text"/> |
| 3 | Le projet a-t-il une influence sur le dimensionnement de la zone d'habitation et mixte ? | <input type="text"/> |
| 4 | Le projet se situe-t-il à l'intérieur du territoire urbanisé communal, entièrement ou en partie ? | <input type="text"/> |
| 5 | Les terrains en zone à bâtir compris dans le périmètre du projet sont-ils entièrement équipés ? | <input type="text"/> |
| 6 | Le projet nécessite-il des mesures favorisant et garantissant la disponibilité des terrains à bâtir ? | <input type="text"/> |
| 7 | Le projet est-il concerné par des terrains bénéficiant d'une plus-value ? | <input type="text"/> |
| 8 | Le projet nécessite-t-il la mise en place d'une stratégie d'information et/ou d'une démarche participative ? | <input type="text"/> |



- 9 Le projet prévoit-il de la zone à bâtir, au sens de l'article 15 LAT ?
- 10 Le projet prévoit-il de la zone agricole, au sens de l'article 16 LAT ?
- 11 Le projet prévoit-il de la zone à protéger, au sens de l'article 17 LAT ?
- 12 Le projet prévoit-il d'autres zones, au sens de l'article 18 LAT ?
- 13 Le projet prévoit-il de la zone réservée ?
- 14 Le projet prévoit-il ou supprime-t-il une zone d'activités ?
- 15 Le projet comprend-il une zone d'installations (para-)publiques ?
- 16 Le projet empiète-t-il sur des surfaces d'assolement ?



MOBILITÉ

- 17 Le projet prévoit-il une installation à forte fréquentation ? ☐
- 18 Le projet nécessite-t-il la création de nouvelles voies d'accès ou la modification de celles existantes ? ☐
- 19 Le projet génère-il du stationnement (véhicules à moteur et vélos) ? ☐
- 20 Le projet engendre-t-il une augmentation de la charge de trafic ? ☐
- 21 Le projet contient-il ou jouxte-t-il une ligne de transports publics (avec ligne de contact aérienne), une installation ferroviaire ou une autoroute ? ☐



PATRIMOINE CULTUREL

- 22 Le projet contient-il des éléments paysagers inscrits à l'Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels d'importance nationale ou à l'Inventaire cantonal des monuments naturels et des sites ? ☐
- 23 Le projet figure-t-il dans l'Inventaire des sites construits à protéger, entièrement ou en partie ? ☐
- 24 Le projet ou ses environs contiennent-ils des objets inscrits au recensement architectural ? ☐

25 Le projet est-il concerné par un objet inscrit à l'Inventaire des voies de communication historiques de la Suisse ?

☐

26 Le projet touche-t-il une région archéologique ?

☐

27 Le projet est-il concerné par un parc ou un jardin à valeur patrimoniale ?

☐

PATRIMOINE NATUREL

28 Le projet est-il concerné par la présence d'un milieu ou élément naturel répertorié dans un inventaire fédéral, un inventaire cantonal ou un arrêté / une décision de classement cantonal en lien avec la protection du patrimoine naturel ?

☐

29 Le projet fait-il partie d'un périmètre de parc naturel régional ou d'un parc naturel périurbain ?

☐

30 Le projet contient-il un territoire d'intérêt biologique prioritaire ou supérieur ou une liaison biologique du réseau écologique cantonal ?

☐

31 Le projet comprend-il des arbres, cordons boisés, boqueteaux et haies vives protégés au niveau communal ?

☐

32 Y a-t-il un groupe d'arbres et arbustes forestiers compris dans ou à proximité (env. 10 m) du périmètre de projet qui pourrait être considéré comme forêt ?

☐

33 Le projet empiète-t-il sur l'aire forestière ?



PROTECTION DE L'HOMME ET DE L'ENVIRONNEMENT

34 Le projet est-il soumis à une étude d'impact sur l'environnement ?

35 Le projet est-il soumis à des mesures énergétiques ?

36 Le projet prévoit-il des installations ou infrastructures susceptibles de provoquer des atteintes à la qualité de l'air ?

37 Le projet se situe-t-il dans un secteur répertorié dans un cadastre d'exposition au bruit ?

38 Le projet prévoit-il des installations ou infrastructures générant une augmentation du bruit, y compris par une augmentation du trafic routier ?

39 Le projet est-il soumis à un risque d'accident majeur ?

40 Le projet se situe-t-il à proximité d'une source de rayonnement non ionisant ?

41 Le projet nécessite-il des mesures de gestion des eaux météoriques ?

☐

42 Le projet se situe-t-il dans un secteur de protection des eaux souterraines menacées ?

☐

43 Le projet est-il bordé ou traversé par un cours d'eau ou une étendue d'eau ?

☐

44 Le projet est-il concerné par des dangers naturels ?

☐

Remarques